



NON A LA LIQUIDATION DE NOS SERVICES ! NON A L'ASR 2018 !

Aujourd'hui 14 septembre 2017 était reconvoqué le CTL avec à son ordre du jour 11 nouvelles fermetures, fusions et restructurations de services au titre de l'Adaptation des Structures et du Réseau (ASR 2018).

Citons : la scission des trésoreries mixtes (Villeneuve, Bagneux et Clamart), la fermeture des trésoreries de Malakoff et Châtillon, venant après celle de Levallois, la suppression des SIE de Montrouge et de La Défense.

Toutes ces restructurations conduisent à l'éloignement du service public par rapport à l'usager. Elles portent atteinte au maillage territorial de notre réseau et préparent les prochaines suppressions d'emplois.

L'administration a décidé de passer en force. En toute hâte le CHSCT a été convoqué pour examiner tous ces points mais, confronté au manque de temps et d'expertise, il s'est déclaré dans l'incapacité d'émettre un avis sur chacun de ces onze points (noyés parmi 23 sujets au total).

La méthode utilisée par l'administration est la même que celle des ordonnances employées par le gouvernement pour faire passer la destruction de 120 années d'acquis sociaux.

C'est pourquoi, ne souhaitant pas cautionner cette entreprise de destruction programmée du service public, les organisations syndicales FO, CGT et Solidaires Finances Publiques ont décidé, après lecture de leurs déclarations liminaires, de quitter la séance du CTL de ce jour.

Au final toutes les organisations syndicales représentées au CTL ont quitté la séance.

Les restructurations annoncées vont encore dégrader les conditions de travail des agents. En huit ans 500 emplois ont été supprimés dans la DDFIP 92 (soit 20 % de l'effectif). En trois ans ce sont 48 fermetures, transferts et restructurations de services qui sont intervenus dans le 92. Le sous-effectif est endémique et les missions sont en péril.

De plus en plus d'agents nous demandent de les soutenir dans leurs difficultés au travail suite au manque d'effectif et à la surcharge de travail.

La réduction du nombre de Résidences d'Affectation Nationale (de 16 à 11 aujourd'hui pour aboutir à 5 en 2018), décidée par la direction, produit déjà ses premiers effets : mutations non souhaitées et déplacements d'office à l'intérieur des RAN élargies. Demain ce sera la mobilité forcée généralisée au gré des restructurations.

Dans quelques semaines, dans le prolongement de l'ASR, de nouvelles suppressions d'emplois vont tomber.

Seul l'engagement dans la mobilisation avec les organisations syndicales peut permettre de porter un coup d'arrêt à cette entreprise de destruction massive du service public.

C'est pourquoi nous vous invitons à participer très nombreux aux heures mensuelles d'information que nos sections syndicales tiendront dans l'unité sur les sites dans les prochaines semaines.

Il est décidé le principe d'une réunion, avec les sections syndicales, de délégués de services pour faire le point de la mobilisation et débattre des perspectives.

Établissons partout nos revendications pour les porter ensemble à la direction.

Plus que jamais notre force sera le nombre !